



# Association Le RADO-Versoix,

Centre de rencontres  
Chemin César Courvoisier, 1  
CH - 1290 Versoix  
Tél: 022 755 47 11

E-mail: [cr.lerado@fase.ch](mailto:cr.lerado@fase.ch)

Site web: <https://www.lerado.ch>

Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/rado.versoix>

## Présentation de l'Association Le RADO-Versoix

L'Association le RADO-Versoix est une association sans but lucratif, politiquement et confessionnellement neutre. Elle est organisée selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Ses buts et son organisation sont consignés dans les Statuts.

Elle regroupe actuellement une cinquantaine de membres.

Son but est d'offrir des possibilités de rencontres et d'activités aux enfants, adolescents et jeunes de la commune de Versoix et des environs.

### Organisation

L'Association réunit au moins une fois par année une **Assemblée générale** qui est l'organe suprême de l'Association. Elle assume également la responsabilité de l'Association. Cette Assemblée est notamment chargée d'élire les membres du Comité de gestion. Chaque année, ce comité lui rend compte des activités et de la gestion du centre de loisirs.

**Le Comité de gestion** est composé de 5 à 10 membres de l'Association, élus par l'Assemblée générale. S'y joignent également les représentants de la Commune et des parents d'élèves (A.P.E.V. et A.P.E.C.O.). Le Comité se répartit les tâches. Il est chargé de gérer le Centre de rencontres. Il est responsable de l'engagement des animateurs et animatrices professionnels. Il assure le lien avec la Commune, la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) et avec la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR).

### Le Comité de gestion fonctionne de la manière suivante:

Le **bureau** se réunit selon les besoins et règle les affaires courantes.

Les **commissions** se réunissent régulièrement et discutent des problèmes de chaque secteur. Elles élaborent en collaboration avec l'équipe d'animation les projets d'activités, d'achats, etc...

Le **Comité de gestion** se réunit en séance plénière toutes les 5 à 6 semaines; c'est lui qui prend les décisions.

### Financement

L'Association bénéficie pour 2018 d'une subvention communale de CHF 142'500.- pour l'ensemble des trois secteurs. La commune met en outre les locaux de la maison Naine (enfants), de l'ancienne école enfantine de Courvoisier (Ados) et du New Galaxy (jeunes) à la disposition du centre de loisirs.

L'Etat de Genève assume quant à lui le salaire des animateurs et animatrices (3.5 postes à 100%) et des moniteurs qui forment l'équipe d'animation.